

# ECHO DE NOTRE-DAME DU SUC



## BASILIQUE NOTRE-DAME DU SUC

La Basilique N.-D. du Suc, sur la paroisse de Brissac (Hérault), est un des plus antiques « Hauts-Lieux » de la prière des diocèses de Maguelone et Montpellier. Au VIII<sup>e</sup> s., sur les indications d'un bœuf, prosterné devant les vestiges d'un vieux dolmen que couvrait une touffe de buis, un pâtre découvrit une statue de la Vierge portant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Sur ce rocher, que les pèlerins vénèrent encore au-dessous de la Vierge Couronnée, a été bâtie une chapelle, où, au X<sup>e</sup> s., venait déjà prier St Fulcran. Ruinée à plusieurs reprises par les Camisards et les Révolutionnaires, elle fut rebâtie et agrandie par l'abbé Ranquier, curé de Brissac, de 1843 à 1869. L'antique Madone a été officiellement couronnée au nom de S. S. Pie XI, par Mgr Brunhes, le 10 juin 1935. — Le Sanctuaire de N.-D. du Suc a été érigé en Filiale de l'Archibasilique Patriarcale et Papale de St-Jean de Latran, avec transmission de tous privilèges et indulgences, en date du 13 juin 1954.

C'est par milliers que, chaque année, en de nombreux pèlerinages, les catholiques continuent à vénérer sur les monts de la Séranne, où les druides ont laissé de nombreux dolmens, « la Vierge qui devait enfanter » — Une route carrossable, tracée par les PP. de Ste Garde avant 1900, et aujourd'hui route départementale, permet aux voitures et aux autocars d'accéder au parvis du sanctuaire. Dans les dépendances, des abris sont aménagés et mis à la disposition des pèlerins.

### INDULGENCES ACCORDÉES A LA BASILIQUE DU SUC

1<sup>o</sup> INDULGENCES ACCORDÉES A PERPÉTUITÉ, en vertu des Lettres Apostoliques « Jam recolendae Memoriae » du 9 novembre 1939, par l'affiliation de N.-D. du Suc à la Cathédrale du Pape, archibasilique du Latran :

a) Indulgence plénière pour tout fidèle qui visite pieusement la Basilique N.-D. du Suc et y prie aux intentions du Souverain Pontife (5 *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria*) aux fêtes de Noël - Circoncision (1<sup>er</sup> janvier) - Epiphanie (6 janvier) - Pâques - Transfiguration de N.-S. J.-C. (6 août) - Ascension - Pentecôte - Dédicace de l'Archibasilique du Latran (9 novembre) - Immaculée-Conception - Nativité - Annonciation - Purification et Assomption - St Joseph (19 mars) - Patronage de St Joseph (mercredi de la 2<sup>e</sup> semaine après Pâques, - Nativité de St Jean-Baptiste (24 juin) - Décollation de St Jean-Baptiste (29 août) - SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin) - St Jean l'Évangéliste (27 décembre).

b) Indulgence partielle de trois ans : ces mêmes jours énumérés plus haut, pour tout fidèle qui visitant la Basilique mais n'ayant pas rempli les conditions de la Confession et de la Communion, fait, d'un cœur sincère, un acte de contrition pour demander pardon de ses péchés.

c) Indulgences stationales : les 1<sup>er</sup> Dimanche de Carême, Dimanche des Rameaux, Jeudi-Saint, Samedi-Saint, Samedi de Pâques (*in Albis*), Mardi des Rogations, Vigile de Pentecôte.

Ces jours-là, tout fidèle peut, aux conditions ordinaires, gagner une indulgence plénière, en assistant aux offices dans la Basilique N.-D. du Suc et en récitant devant le St-Sacrement : 5 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et devant les Reliques exposées (chapelle de N.-D. de Lourdes) ; *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et en priant aux intentions du Souverain-Pontife.

Tout fidèle qui, ces mêmes jours, fait une visite à la Basilique N.-D. du Suc et y récite les prières prescrites plus haut devant le T.-S.-Sacrement et les Saintes Reliques, mais n'a pas rempli les conditions requises pour l'Indulgence Plénière (Confession et Communion) peut gagner une INDULGENCE PARTIELLE DE DIX ANS, en faisant, d'un cœur sincère, un acte de contrition.

### 2<sup>o</sup> AUTRES INDULGENCES accordées au cours des siècles :

#### a) INDULGENCES PLÉNIÈRES :

1<sup>o</sup> Le 25 mars, fête de l'Annonciation. Cette indulgence peut être gagnée à partir des premières vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil du jour octave. (Grégoire XVI, 23 sept. 1843, à la demande de M. l'abbé Perré.)

2<sup>o</sup> Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception et tous les jours de l'Octave (Benoît XIV, 10 mars 1853 et Pie IX, 26 avril 1861, à la demande des PP. de Ste-Garde).

3<sup>o</sup> Indulgence plénière pour tout fidèle qui accomplit le pieux pèlerinage à N.-D. du Suc, une fois l'an et au jour de son choix (Pie IX, 19 janvier 1875, à la demande de M. l'abbé Rozan).

# Le Mot du Chapelain

---



## Il y a vingt-cinq ans...

---

Il y a vingt-cinq ans que fut couronnée Notre-Dame du Suc !

C'est en effet le 10 Juin 1935 — lundi de Pentecôte — qu'au nom du Pape PIE XI, S. Exc. Monseigneur BRUNHES, évêque de Montpellier, au cours d'une cérémonie inoubliable, posa la couronne d'or sur notre Madone vénérée.

Ayant pris une part active à l'organisation de la fête d'alors, qu'il soit permis au signataire de ces lignes de rappeler quelques-uns de ses souvenirs...

Depuis le mois de Novembre 1934, un comité diocésain, présidé par **Mgr Vernier**, vicaire général, dans trois réunions successives à l'évêché, avait arrêté les grandes lignes du projet de la manifestation mariale qui devait revêtir une splendeur exceptionnelle.

Sous les auspices de la Ligue Féminine d'Action Catholique, les dames de l'Hérault et du Gard recueillirent, en quelques semaines, plusieurs kilos d'or et d'argent, un peu de platine et des pierres précieuses. Les deux couronnes d'or, aux fines ciselures, furent exécutées à Lyon par les soins de **M. Cabanon**, le joaillier montpelliérain.

Un comité local, ayant son siège à Brissac, formé des prêtres de la région et de laïcs compétents et dirigé par **M. le Chanoine Poitevin**, animateur infatigable, fit, en détail, les préparatifs immédiats. « L'Union Catholique de l'Hérault » du 16 Juin 1935 écrit : « Gracieuse et généreuse, la population de Brissac, sans aucune note discordante, apporta un concours empressé, inlassable, à la construction du chemin et à l'embellissement de l'esplanade, selon un plan qui rappela certains aspects du Congrès Eucharistique de Carthage. Au Suc, il n'y eut pas heureusement la poussière et la chaleur de l'Afrique, mais beaucoup de soleil, et, parmi les thym, sous les oliviers, la brise méditerranéenne... »

Dès la veille, dans toutes les paroisses de la région, les cloches se mirent en branle pour annoncer l'événement ; les routes furent sillonnées d'autocars ; le Suc était l'objet de toutes les conversations, depuis le rustique laboureur de la vallée jusqu'au charbonnier de la Séranne ; du plus riche au plus pauvre chacun pensa à

se mettre en course vers le « *cami roumiou* » ! Pionniers intrépides, un grand nombre de pèlerins voulurent volontairement marcher à pied, quelques-uns même pieds nus, malgré les ronces des sentiers pierreux ! Je cite volontiers un exemple. De très grand matin, sous la conduite de son curé, **M. l'Abbé Saunier**, St-Bauzille-de-Putois, la paroisse qui, à l'époque Combiste de 1905, ouvrit de force les portes du sanctuaire, partit en procession par Valrac et les « pâtus » — chemins détournés pour éviter les voitures —. Cette procession, prolongée durant sept kilomètres, termina, en esprit de pénitence, un triduum marial organisé par le **P. Guizard** et son neveu. Au cours de la nuit, une splendide procession aux flambeaux se déroula au pied de la Vierge monumentale illuminée, pour la circonstance, par un réflecteur. A minuit, avec son cœur d'apôtre, le **P. Ozanne**, lazariste, prêcha l'Heure Sainte. Des scouts et des jocistes, venus en grand nombre à l'appel de « La Montée » quittèrent leurs tentes de campeurs pour participer aux chants de la grand'messe de la nuit. De 2 heures à 9 h. 30, les messes se succédèrent sans interruption et des milliers de communions furent distribuées par des prêtres qui se relayaient soit au confessional soit à la Sainte Table. A quatre heures du matin, devant un millier de personnes, le **Chanoine Metge**, doyen de Lunel, fit la méditation du S. Rosaire. A ces heures matinales, commençait déjà un défilé incessant devant la statue miraculeuse qui avait été descendue de son socle. La foule la baisait respectueusement, l'ornait de bouquets de fleurs et d'une profusion de cierges spécialement coulés pour la circonstance... Souvent une larme furtive glissait... car, au milieu de son Ciel glorieux — une voix mélodieuse le rappelait — Marie n'oublie pas les tristesses de la terre...

Alors que les dévoués sacristines mettaient la dernière main à l'ornementation du char à bœufs, où dix hommes vigoureux de Brissac et Cazilhac attachaient la pesante statue (250 kilos) qui devait être couronnée, arrivaient les autorités civiles. Autour du député de **Rodez-Bénavent** et du conseiller d'arrondissement, **Jean Granier**, se pressaient de nombreux maires de la région. Sous la direction du tout jeune maire de Brissac, le service d'ordre, secondé par la jeunesse du pays, fut impeccable.

Vers 9 heures 30, acclamé par la foule, apparut **S. Exc. Mgr Brunhes**, délégué en ce jour du Souverain-Pontife, Une brillante fanfare de cent cinquante exécutants fait éclater ses plus allègres sonorités. « Les enfants du Vigan », « La Suménoise », « Les Tambours et Clairons de St-Bauzille », avec le même cérémonial, reçoivent tour à tour, **Mgr de Llobet**, archevêque d'Avignon, **Mgr Girbeau**, évêque de Nîmes et **Mgr Durieux**, évêque de Viviers. Immédiatement, le grand séminaire organise le cortège sur le parvis du sanctuaire. La foule fait escorte à la Vierge miraculeuse entraînée — rustique triomphe — par deux bœufs jacistes magnifiquement parés, fort effrayés aussi par les photographes et les gestes des curieux, trop empressés parfois à toucher les cornes de ces deux bovins, enrubbannés au couleurs de Marie.

Derrière le char, deux jeunes filles de Brissac portent, sur un coussin de satin bleu, les diadèmes d'or.

Quand les prélats et les trois cents prêtres qui les entourent eurent pris place sur l'estrade, une multitude évaluée à trente ou trente-cinq mille personnes avait déjà envahi l'immense champ, les « traversiers », les « olivettes » et les rochers. **M. le Chanoine Raffit**, archiprêtre de Montpellier célébra la grand'messe, assisté comme diacre et sous-diacre des doyens de Ganges et Sumène. Les chants de la foule furent dirigés par le jeune et grand séminariste **Cyprien Tourel**, aujourd'hui évêque de Montpellier.

A l'Évangile, ce fut le « Sermon sur la montagne ». **Monseigneur Girbeau**, évêque de Nîmes, dressé, comme devait l'être le Christ, dans la campagne palestinienne, s'adressa à la foule, assise sur l'herbe, à l'ombre des yeuses, agrippée aux rochers ou aux branches des arbres et il leur parla de la royauté de Marie.

Après la bénédiction donnée par les quatre évêques, voici l'instant solennel. Devant le micro, *le secrétaire de Son Excellence* lut l'Indult Apostolique en latin, puis en donna la traduction française pour que le peuple apprit par un document officiel que l'évêque de Montpellier, délégué du pape, était investi du pouvoir de couronner l'antique Madone du Suc. Les prières rituelles terminées, le délégué du Souverain Pontife, dans un geste plein de simplicité et de religieux amour, déposa les couronnes précieuses sur le front de la Vierge et de son Fils. Avec son lyrisme coutumier, **M. le Chanoine Poitevin** écrit : « On eut pu croire, en cet instant, que sous l'action d'un feu intérieur, les rochers de la montagne se détachaient des hauts sommets et roulaient avec fracas tant les applaudissements unanimes de la foule en délire crépitérent sur la colline, tant les vivats poussés par plus de trente mille poitrines, et les notes éclatantes des instruments de cuivre se répercutèrent jusqu'aux cimes altières de la Séranne et dans la profondeur des vallées. »

Je me suis attardé à renouveler ces détails, mais je suis persuadé qu'ils parlent mystérieusement à nos cœurs !

\* \* \*

Ce jubilé d'argent ne sera pas marqué, en 1960, par une grande manifestation de masse. En effet, *la piété mariale du diocèse de Montpellier doit se concentrer toute entière sur NOTRE-DAME de GRACES de Gignac qui, le 1<sup>er</sup> Mai prochain, sera officiellement couronnée. Monseigneur l'évêque désire que la solennité du 25<sup>e</sup> Anniversaire du Couronnement de N.-D. du Suc soit reportée en 1961.* Cependant, tout au long de cette année jubilaire, dans la piété et la ferveur, nous préparerons ce glorieux anniversaire.

Que chacun de nos pèlerinages de 1960 soit l'occasion de PRIÈRE plus CONFIANTE et de FILIALE GRATITUDE !

Après leur COURONNEMENT, les ROIS S'EMPRESAIENT aux LARGESSES !

Le 7 Novembre 1920, **le cardinal de Cabrières** s'écriait : « Ce n'est qu'ici, au Suc, qu'on sent quelque chose de surnaturel vous élever ! »

Si les rocs de la Séranne pouvaient parler !... Ils nous diraient combien, depuis plus de douze siècles, et surtout au cours de ces derniers vingt-cinq ans, le Suc fut la montagne traditionnelle de l'espérance et du réconfort où, en retour de notre ferveur, Notre-Dame continue de nous faire trouver « la pierre de solidité » ce roc inébranlable sur lequel Notre-Seigneur nous demande de bâtir l'édifice de notre vie chrétienne. Le jour du Couronnement, le char de triomphe était conduit par des bœufs, représentant celui qui avait découvert — au temps de Charlemagne — l'image miraculeuse. Rappelez-vous... ces bœufs dociles et doux, semblaient nous dire : c'est nous qui nous agenouillerions encore... si votre foi eût un instant failli...

Ce n'est pas en vain que notre sanctuaire est appelé « le trésor de la contrée » ! Combien ont pu appliquer à ces monts vénérés la joyeuse parole du psalmiste : « J'ai levé les yeux vers la montagne, et le secours m'en est descendu »... Que de guérisons, de grâces, de consolations, de faveurs obtenues par Celle que nos pères appelaient « N.-D. de Miséricorde » ! Un vieil auteur écrit : « Il serait plus facile de dénombrer les étoiles du ciel, les coquillages de la mer, que les dons accordés par la Mère de Dieu ! »

Et si les prêtres, curés de la région cévenole et confidents de tant d'âmes angoissées, pouvaient révéler des secrets, ils vous diraient les prières de mères inquiètes de l'avenir de leurs enfants et qui ont été exaucées, les nobles désirs des fiancés, les pieuses aspirations de séminaristes ou d'âmes consacrées, les merveilles d'ordre temporel ou d'ordre intime dont notre basilique fut le témoin... Ils vous diraient combien consolantes la mort d'innombrables pèlerins du Suc. A la fin d'une vie, quelque fois misérable, il suffit d'évoquer le souvenir d'un pèlerinage à la Reine Couronnée des Cévennes pour émouvoir les cœurs, faire couler des larmes, regretter la médiocrité d'une existence, se résigner joyeusement à la mort. Il n'est pas de pèlerin de N.-D. du Suc qui, à son heure dernière, puisse résister à l'appel de sa Mère !

Aussi, en cette année 1960, nous redoublerons de confiance pour redire à Notre-Dame, avec des accents de caresse, les titres que lui donnent les Litanies : « Mère de la grâce ! », « Vierge puissante ! », « Cause de Notre joie ! », « Porte du Ciel ! », « Salut des infirmes ! », « Refuge des pécheurs ! », « Secours des Chrétiens ! »...

Au souvenir de son Couronnement d'il y a vingt-cinq ans, NOTRE-DAME du SUC, aujourd'hui et toujours, S'EMPRESSERA AUX LARGESSES !

\* \* \*

Mais en plaçant sur le front de notre Madone le diadème d'or, dont l'exécution fut possible grâce à la munificence de nombreux donateurs, notre geste fut davantage un MERCI qu'une DEMANDE !

Les honneurs décernés par l'Eglise, en symbole de la glorification céleste de la Vierge, nous rappellent que nous sommes d'humbles petits enfants qui se pressent autour de leur Mère pour la fêter. C'est avec l'offrande de nos âmes, la modeste couronne de notre piété et de nos vertus que celles de Notre-Dame, si belles, inspirent et soutiennent.

A chacun de nos pèlerinages de ce 25<sup>e</sup> Anniversaire, nous referons le geste que nous faisons enfants. Ravivons le souvenir de ce spectacle pittoresque, qui tend à disparaître, mais que les anciens évoquent avec émotion, parce qu'ils en furent les heureux acteurs : vêtus de costumes clairs ou de robes blanches, de petits enfants s'avancent au soir du dernier jour de Mai, à la suite d'une bannière enrubannée, dans la nef de l'église en fête, Lentement ils se dirigent vers une statue de la Sainte Vierge, environnée de lumières et lui présentent une couronne de fleurs champêtres.

Le don d'un diadème d'or à Marie ne fut que le renouveau de cette scène enfantine, avec la même ferveur d'offrande, mais dans la maturité de notre foi et la solennité d'un geste officiel de l'Eglise. Il fut aussi la réplique terrestre de l'Assomption au Ciel, le « oui » de notre foi et de notre amour au Couronnement de la Vierge par son Fils... le « oui » de notre OFFRANDE et de notre MERCI.

Ce geste et ce « oui » fera l'objet principal de tous nos pèlerinages de cette année jubilaire. Nous mettrons sur nos lèvres, gauches et timides, parce que conscients de notre faiblesse, mais filialement confiantes, le refrain naïf de nos jeunes années :

*« Prends ma couronne,  
Je te la donne !... »*

Chanoine Noël BASCOUL

---

---

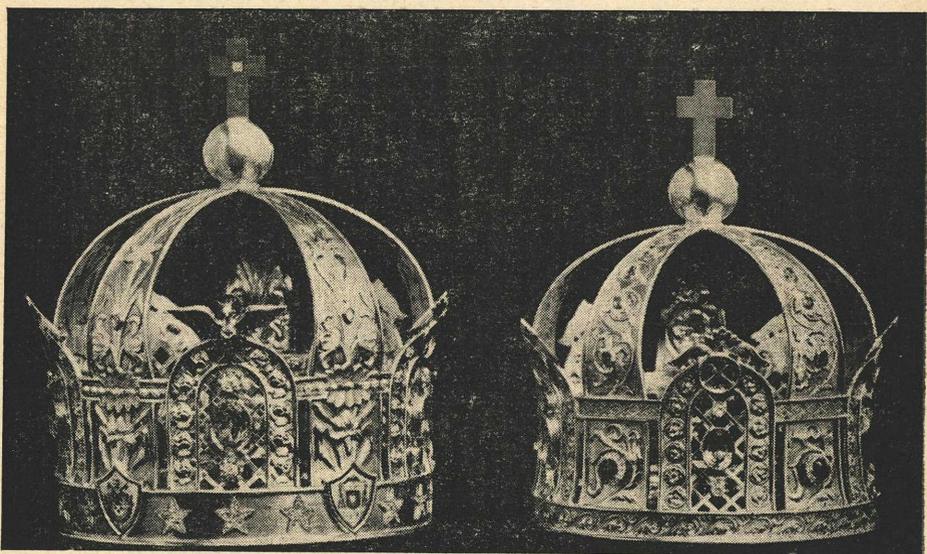
## Les Couronnes de Notre-Dame du Suc



Les diadèmes de N.-D. du Suc comportent deux couronnes, l'une pour la Vierge et l'autre pour l'Enfant-Jésus. Ils ont été exécutés à Lyon. Ces deux diadèmes, bâtis en or massif, sont conçus sous forme de couronne impériale ; ils sont ornés de lys et de roses, l'or étant coloré de teintes diverses pour l'effet de l'ornementation.

La couronne de la Vierge, qui est de beaucoup la plus belle, est ornée de douze étoiles en débris de diamants. « Au-delà des

espaces et des mondes, dans le ciel de l'Apocalypse, apparut : « *un grand signe* » : la Femme ailée plane sur le croissant de lune vêtue de la splendeur du soleil, la tête couronnée de douze étoiles ». (Apoc. XII). Ces douze étoiles symbolisent peut-être les douze tribus d'Israël, ou les douze apôtres, ou douze vertus... Avec Saint Bernard, nous penserons qu'il s'agit plutôt des douze prérogatives de la Mère de Dieu. Ces étoiles de la couronne de la Vierge représentent, à l'heure actuelle, une grande valeur. Des brillants



et des diamants, dans un semis d'émeraudes, de rubis ou d'améthystes, complètent la riche parure du diadème qui porte encore, en fins émaux, les armoiries de Pie XI et de Mgr Brunhes et l'écu du Languedoc et de Brissac. Une inscription en latin rappelle enfin l'événement mémorable du 10 Juin 1935.

Quoique de moindre importance, le diadème de l'Enfant-Jésus n'en est pas moins précieux. Egalement bâti en or, avec la même ornementation florale, il est serti de plusieurs brillants de prix qu'entourent des perles fines.

Produit d'une collecte de bijoux faite par les dames et jeunes filles du Gard et de l'Hérault, ces couronnes sont les pièces les plus importantes du trésor de N.-D. du Suc.

## Nos prochains Pèlerinages de Printemps

---

**Jeudi 24 et Vendredi 25 Mars**, ouverture des pèlerinages de 1960.

**ANNONCIATION de la T. S. VIERGE et FÊTE PATRONALE de la BASILIQUE.**

**Jeudi 24 Mars : Veillée Sainte** dirigée par **M. l'Abbé Roméro**, curé de Saint-Michel. Ouverture du sanctuaire à **18 heures**. — **A 21 heures** : chant des premières Vêpres de l'Annonciation. — Allocution de M. le Chapelain. — Procession aux flambeaux dans la montagne avec arrêt à la Grotte de Lourdes illuminée, pour le chant du Credo. — Au retour de la procession, dans la Basilique : chemin de la Croix médité et confessions.

**Vendredi 25 Mars : à Minuit 30** : Grand'Messe de la nuit suivie de l'Heure Sainte devant le T. S. S. et du Rosaire médité. Chants et prières dirigés se poursuivront jusqu'à 5 heures du matin.

Les offices de la journée seront présidés par **M. le Chanoine B. VAILHÉ, Vicaire Général, représentant Monseigneur l'Evêque.**

**A 8 heures** : Arrivée de la procession de Brissac. — **A 8 h. 30** : Messe à l'intention des paroisses de Brissac, Madières et des pèlerins du jour. — **A 10 h. 30** : Messe solennelle avec diacre et sous-diacre. — Sermon par M. le **Vicaire Général**. — **A 14 h. 30** : Chapelet médité par **M. l'Abbé Roméro**. — **A 15 heures**, Vêpres solennelles, allocution de clôture et Salut du T. S. S. Adieux à la Vierge.

N.-B. — 1) On trouvera **des confesseurs, le Jeudi 24**, dès l'ouverture du sanctuaire et durant la nuit, ainsi qu'au cours de la matinée **du Vendredi 25 Mars** et jusqu'à la messe de 10 h. 30 à laquelle on est vivement invité à communier.

2) S. Exc. Monseigneur l'Evêque de Montpellier accorde **DISPENSE de l'ABSTINENCE** pour le **Vendredi 25 Mars à tous les pèlerins du Suc.**

\* \* \*

**LUNDI DE PAQUES, 18 AVRIL** : Pèlerinage de St-JEAN, de la VALLÉE de la BUÈGES et St-JEAN-BOSCO de MONTPELLIER.

**A 8 h. 30** : Arrivée de la procession de St-Jean-de-Buèges. (Toutes les personnes qui désirent se joindre à cette procession sont priées de se grouper à la hauteur du champ du Couronnement). Après le triple salut à N.-D. première Messe. — **A 10 h. 30** : Grand'Messe. — **14 h. 30** : Chapelet médité suivi du chant des Vêpres et du Salut du T. S. S. Allocution de clôture par **M. l'Abbé Capman.**

**LUNDI 25 AVRIL : Pèlerinage du CAUSSE-DE-LA-SELLE.**

**A 8 heures :** Procession des Litanies Majeures pour la préservation de la grêle, à l'intention de **Brissac**, suivie de la messe des Rogations. Offices de la journée comme aux jours de pèlerinage.

\* \* \*

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> MAI : PÈLERINAGE DE SUMÈNE, et St-MARTIAL, FÊTE DE JOSEPH-ARTISAN.**

**A 8 h. 30 :** Première Messe. — **10 h. 30 :** Grand'Messe. — **14 h. 30 :** Chapelet médité suivi des Vêpres Solennelles et du Salut du T. S. S.

Les travailleurs de la région, fraternellement unis à leurs employeurs, se feront un devoir de se joindre, ce jour-là, aux pèlerins de Sumène et de St.-Martial pour confier à la Sainte-Vierge et à Saint Joseph-Artisan, leur travail et les angoisses de l'heure.

\* \* \*

**LE LUNDI de PENTECOTE, 6 Juin : 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE N.-D. DU SUC, PÈLERINAGES de GANGES, LA ROQUE et VIOLS-le-FORT et de toute la région, sous la présidence de M. le Chanoine François POURSINES, Vicaire Général, représentant S. Exc. Monseigneur l'Evêque.**

Ce pèlerinage marquera l'ouverture de l'année du JUBILÉ d'ARGENT du Couronnement de notre Madone qui se clôturera le **Lundi de Pentecôte 1961** par une manifestation importante.

**A 7 heures :** Rassemblement des pèlerins de Ganges sur la place de l'église de Brissac pour la montée en procession par les sentiers. **A 8 h. 30,** après l'arrivée de la procession et les saluts traditionnels à la Vierge, messe de communion avec chants. — **A 10 h. 30 :** Messe solennelle avec diacre et sous-diacre. — Sermon par **M. le Vicaire Général Poursines.** — **A 14 h. 30 :** Chapelet médité suivi des Vêpres solennelles et du Salut du T. S. S.

Les catholiques de la région sont invités à se joindre aux trois paroisses qui feront officiellement leur pèlerinage, ce jour-là, afin de donner à ce 25<sup>e</sup> Anniversaire de l'inoubliable journée du 10 Juin 1935, une ambiance de très grance ferveur.

\* \* \*

**AVIS CONCERNANT LES PÈLERINAGES**

1<sup>o</sup> **Pour tous les pèlerinages annoncés,** à moins d'autres avis communiqués en son temps par la presse locale, **une messe basse** avec chants à lieu vers 8 h. 30. — **La Grand'Messe** à 10 h. 30. — **Le Chapelet médité** à 14 h. 30 et **les Vêpres** à 15 heures (heure légale).

2° Après la grand'messe qui est le point culminant de tout pèlerinage et à laquelle les pèlerins sont exhortés de communier, **Absoute pour les défunts et bénédiction des petits enfants qui — par le fait même — sont voués à N.-D. du Suc.** — Ne pas oublier de passer au bureau pour les faire inscrire sur le registre de la Confrérie. Cette inscription est absolument obligatoire pour jouir des faveurs spirituelles accordées aux enfants voués.

3° En plus des quêtes pour le sanctuaire, **une quête** (ordonnée par Mgr l'Evêque de Montpellier) est faite, à chaque pèlerinage **pour l'œuvre des Vocations** (séminariste de N.-D. du Suc).

4° **M. le Chapelain reçoit à son bureau** (à droite de l'Autel) — en dehors des offices — tous les jours de pèlerinage.

5° « **Le Manuel du Pèlerin** » (1 NF) contient, avec une courte notice sur N.-D. du Suc, le texte d'une neuvaine et les cantiques populaires du pèlerinage. Se le procurer au magasin du Sanctuaire.

---

---

## VARIÉTÉ MARIALE

### **ORIGINE DES COURONNEMENTS DES STATUES DE LA VIERGE**

L'usage de la couronne est vieux comme le monde. Elle fut dans l'antiquité le privilège des dieux. Cérès est couronnée d'épis, Mercure, d'olivier, Apollon, de laurier, Jupiter porte une couronne multicolore parce qu'il réunissait tous les attributs de la divinité.

Cette parure devint, dans la suite, le symbole de la royauté, puis elle tomba dans un usage immodéré. On la donna à qui la veut : aux soldats victorieux, aux bergers, aux poètes, aux gladiateurs, aux convives dans les banquets.

L'abus disparut chez les premiers chrétiens qui ne connaissent que deux couronnes : la couronne d'épines, placée sur le front du Sauveur et la couronne incorruptible, appelée encore immarcescible, réservée aux martyrs. On la voit peinte timidement sur les tombeaux des catacombes.

Avec le Moyen-Age, s'ouvre de nouveau l'ère de la couronne : empereurs, rois, ducs, comtes, barons la portent ; elle est représentée sur les écussons, les armoiries.

Mais le Moyen-Age est aussi l'âge de Notre-Dame. Marie a ses terres, son fief, ses chevaliers, son royaume : la France. Elle est Reine. Vint alors tout naturellement l'idée de poser sur son front le symbole de la Royauté.

Au dire des anciens, la fête la plus apostolique, la plus solennelle de Marie était l'Assomption avec ses quatre états : la dormition, le réveil, l'assomption et le couronnement de la Vierge par la

Sainte Trinité. Mais de ces quatre états, les artistes n'ont retenu que les deux derniers. Dans les vieilles cathédrales dédiées à l'Assomption (il y en a, en France, une trentaine), c'est surtout le couronnement qu'ils ont sculpté en admirables bas-reliefs comme à Reims, par exemple. Ce qu'ont fait les sculpteurs, les peintres l'ont aussi réalisé dans d'immortels chefs-d'œuvres (Fresque de Raphaël au musée du Vatican entr'autres).

Pour les artistes, la couronne symbolise un trésor inestimable de grâces et de mérites. Van Eyck explique ce symbolisme en son prestigieux rétable de l'Agneau Mystique (Gand) : la Vierge qu'il y représente assise, lisant son psautier, porte la couronne stellée, que S. Jean a vu à la Femme mystérieuse, douze étoiles scintillant de gemmes et alternant avec les lis d'argent de la virginité et les roses d'or de la maternité. Au-dessus de la Vierge on lit en latin cette louange inscrite dans une sorte d'arc-en-ciel : *« Celle-ci est plus brillante que le soleil et que le monde des étoiles. Comparée à la lumière, elle la surpasse, car elle est l'éclat de la Lumière éternelle, le Miroir sans tache de la Majesté divine. »* Ainsi, la couronne de douze étoiles, couronne d'or et de gloire, atteste la domination de Marie sur tous les royaumes et toutes les hiérarchies, visibles et invisibles.

Du domaine des beaux-arts, du vaste champ de la théologie, l'idée du couronnement passa dans la pratique et se traduisit aux yeux des fidèles par quelque cérémonie du culte.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, pour réagir contre les profanations sacrilèges, causées par les guerres de Religion, un franciscain, **Jérôme de Forsi**, établit l'usage du Couronnement de Notre-Dame. Cette pratique qui correspondait si bien à la piété des fidèles, fut accueillie avec joie. Pour faire et pour orner les diadèmes, on offrit de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, et c'est au son des cloches, aux accents des fanfares, après une brillante procession, que l'évêque, entouré d'une foule enthousiaste, déposait la couronne sur le front de la Vierge Marie.

Le Père Jérôme mourut, mais son œuvre lui survécut. Un de ses amis, le **comte Alexandre Sforza**, chevalier de Parme, laissa par testament au Chapitre de la Basilique Vaticane, une rente annuelle « destinée à envoyer chaque année deux couronnes d'or aux Madones les plus vénérées, dans tous les pays du monde. »

Les revenus amenuisés de cette fondation ne permettent plus ces largesses et le Chapitre Vatican laisse le soin aux divers sanctuaires de s'offrir eux-mêmes de riches diadèmes. Cependant le Chapitre de St-Pierre de Rome continue à se réserver l'honneur d'obtenir les Indults Apostoliques autorisant le couronnement des statues de la Vierge. Trois conditions sont exigées pour cela : antiquité de la statue, caractère miraculeux et grand concours de pèlerins.

La première Vierge qui reçut, en France, les honneurs du Couronnement, fut **Notre-Dame des Victoires**, à Paris, en 1853. Pour la circonstance, le Chapitre Vatican envoya comme délégué

pour le couronnement, **Mgr Tacca**. Désormais, la délégation est donnée à un haut dignitaire de l'Eglise de France et, en principe, à l'évêque du lieu. Les premiers couronnements furent ceux de **N.-D. de Rocamadour** (1853) - **de Chartres** (1855) - **du Puy** (1856) - **N.-D. de Lourdes** fut couronnée en 1876, **N.-D. de la Médaille Miraculeuse** en 1897, **N.-D. de Fourvières** en 1900. Le département du Gard possède deux Vierges couronnées : **N.-D. de Rochefort** (1860) et **N.-D. de Prime-Combe** (1887). Le département de l'Hérault en possède quatre : **N.-D. des Tables** (1889), **N.-D. du Peyrou** à Clermont (1913), **N.-D. du Spasme** à La Livinière et **N.-D. du Suc** (1935). Notre Madone fut la dernière couronnée, mais les Pères de Ste-Garde, — à la fin du siècle dernier — avaient obtenu de Mgr de Cabrières l'assurance que N.-D. du Suc serait couronnée dans un avenir prochain. Les lois qui chassèrent les religieux mirent le projet en sommeil. Il fut réalisé par Mgr BRUNHES qui obtint l'Indult Apostolique en date du 29 Juillet 1934. La prochaine Vierge de l'Hérault qui sera couronnée est **N.-D. de Grâce** à Gignac. La cérémonie se déroulera le 1<sup>er</sup> Mai 1960.

Il y a en France, sur plusieurs milliers de sanctuaires marials, environ deux cents Vierges couronnées. Les départements qui en possèdent le plus sont : les Alpes-Maritimes (7), le Cantal (7), les Côtes-du-Nord (9), la Haute-Loire (8). Certains départements n'ont aucune Vierge couronnée : l'Aube, la Charente-Maritime, la Creuse, l'Indre-et-Loire, la Haute-Marne, la Moselle, la Nièvre, l'Oise, la Seine-et-Marne, le Tarn, l'Yonne et le Territoire de Belfort.



## MONSIEUR PORTAL

### VI — LA FIN DES CONVERSATIONS DE MALINES (*Fin*)

L'année 1926, allait être marquée par la mort du cardinal Mercier, le 23 janvier, et celle de M. Portal, le 19 juin. Quand ils apprirent imminente la fin du vénéré cardinal, lord Halifax et M. Portal se rendirent auprès de lui. Charles Mercier, neveu du cardinal nous a laissé un émouvant récit de ces dernières entrevues. « De toutes les visites que reçut le saint archevêque, celles de lord Halifax et de son ami intime, l'Abbé Portal, furent certainement les plus agréables à son cœur d'apôtre... Dans une première entrevue, le 19 janvier, l'entretien porta sur l'avenir des conversations de Malines. Le lendemain, Son Eminence faisait savoir qu'elle serait très heureuse si lord Halifax et son ami voulaient lui faire la grâce d'assister à la sainte messe qui serait célébrée dans sa chambre, le jeudi 21, à sept heures. Lord Halifax profondément ému, accepta avec reconnaissance. A l'heure fixée, le noble vieillard et son fidèle ami, s'acheminèrent vers la clinique de la rue des Cendres. Lord Halifax pénètre le premier dans la chambre, se signe et baise la main que lui tend le cardinal. Sur

ces entrefaites, le chanoine Dessain, s'avança pour célébrer la messe. C'était la fête de Ste Agnès. A l'*Agnus Dei*, le vénéré malade, revêtit son étole ; symbole des vertus pastorales, pour recevoir la sainte communion, la dernière avant sa mort. Et tandis qu'à l'exemple de son divin Maître, ce bon pasteur offrait sa vie pour toutes les brebis, un illustre représentant de l'Église anglicane, abîmé dans l'oraison, s'unissait de toute son âme à cette communion des fidèles en Jésus-Christ. »

« La messe terminée, après la récitation en commun des litanies de la Sainte Vierge, les pieux visiteurs voulurent laisser le malade à son action de grâces. Celui-ci s'en aperçut, et, se redressant, ouvrit tout grands ses bras à lord Halifax. Les deux apôtres de l'union s'éteignirent en silence. » — Les suprêmes conversations de Malines se tinrent ce 21 janvier. Les médecins insistaient vivement pour qu'on suspendit les audiences, tout effort prolongé pouvant entraîner des conséquences fatales. « Qu'importe, répondit le cardinal, il le faut ! » Un premier entretien eut lieu vers 10 heures. On y évoqua les résultats obtenus au cours des réunions précédentes et tout naturellement on en vint à envisager leur avenir. Son Eminence parla pendant vingt minutes d'une voix haute et claire... Lord Halifax et M. Portal se retirèrent ensuite pour laisser reposer le vénéré malade. Ce temps fut mis à profit pour rédiger certaines propositions sur lesquelles on se mit pleinement d'accord dans un second entretien. Le cardinal étonnait tout le monde par la clarté et la vivacité de son intelligence. La sérénité de son âme donnait l'impression du divin... »

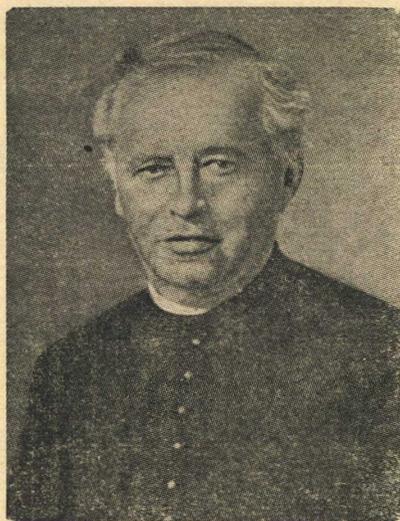
« Puis ce fut le dernier adieu. Le cardinal invite le saint vieillard à s'asseoir tout contre son chevet ; il lui prend les deux mains et les garde dans les siennes. Vers la fin de ce colloque intime, il a enlevé de son doigt son anneau pastoral et le montrant à son ami : « *Vous voyez cet anneau ? Il porte gravé saint Désiré et saint Joseph, mes patrons, et saint Rombaut, patron de notre métropole, Il m'a été donné par ma famille quand j'ai été nommé évêque. Je l'ai toujours porté, bien que j'en eusse d'autres. Eh bien, si je viens à disparaître, je vous prie de le recevoir.* » Il bénit une dernière fois ses visiteurs. Il mourut le surlendemain. »

A ses obsèques, lord Halifax et le docteur Kidd, président de Keble College, tous deux membres des conversations de Malines représentaient l'archevêque de Cantorbéry, et du côté français et catholique, M. Portal et M. Hemmer.

La dernière conversation de Malines devait avoir lieu les 11 et 12 octobre 1926, mais M. Portal était mort lui aussi, le 19 juin. Jusqu'à la fin, il prépara avec ses amis cette dernière rencontre et quand il s'éteignit on trouva sur sa table de nuit les épreuves d'un article sur la question ; ce fut sans doute, la dernière chose qu'il lut et à laquelle il travailla.

Si nous nous demandons quel fut le résultat de ce qu'on a appelé les conversations de Malines, dues, ne l'oublions pas, à l'initiative de M. Portal, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la magnifique lettre du Cardinal Mercier à l'Arche-

vêque de Cantorbéry, en date du 25 octobre 1925 : « Je crois, Monseigneur, que nos réunions n'ont pas seulement rapproché les cœurs (ce qui est déjà un résultat très appréciable) mais qu'elles ont, sur des points notables, harmonisé les pensées et réalisé un progrès « in agreement ». Le statement des accords pourrait être publié. Ce serait un heureux moyen d'entretenir l'intérêt religieux de nos fidèles respectifs. Des conclusions négatives ne pourraient avoir d'autre effet que de susciter des polémiques de presse, de réveiller des animosités séculaires... Fidèles à notre point de départ, nous avons à mettre progressivement à jour ce qui est de nature à favoriser l'Union.



Monsieur PORTAL

Apôtre de l'union des Eglises (1855-1926)

Notre pensée, à l'origine, ne fut pas en effet d'examiner quelques questions de théologie ou d'histoire avec l'espoir d'ajouter un chapitre d'apologétique ou de controverse aux travaux scientifiques, religieux, de nos devanciers. Non, Nous nous sommes trouvés, face à face, hommes de bonne volonté, croyants sincères, qu'épouvantaient le désarroi des idées, la division des esprits de la société actuelle, attristés par les progrès de l'indifférence religieuse et de la conception matérialiste de la vie. Nous avions à la pensée le vœu suprême d'union, d'unité, de notre divin Sauveur, « Ut unum sint ». Ah ! s'ils pouvaient ne faire qu'un. Et nous nous sommes mis à l'œuvre sans savoir ni quand ni comment l'union souhaitée par le Christ pourrait se réaliser, mais persuadés qu'elle était réalisable puisque le Christ la voulait et que, dès lors, nous avons chacun une contribution à apporter à sa réalisation.

« *L'Union n'est pas, ne sera peut-être pas notre œuvre, mais il est en notre pouvoir et en notre devoir de la préparer, de la favoriser. Nous formons une association d'études, oui ; mais davantage encore une association d'âmes dans une prière commune. Le simple fait de l'existence de réunions est, pour le grand public, une exhortation constante à la réflexion religieuse et à la prière collective pour l'Unité.* »

C'était bien là aussi le fond de la pensée de M. Portal. En recourant à Malines pour étudier la difficile question de l'Union des Eglises, si grande que fut sa confiance dans l'avenir de son œuvre, il n'avait pas la prétention de pouvoir unir « *hic et nunc* » des corps ecclésiastiques qui avaient évolué au cours de plusieurs siècles en des conditions différentes. Son but principal était d'habituer les hommes d'Eglise à exposer leurs pensées intimes et de créer un courant d'amitié et de confiance pour remplacer les antagonismes irréductibles d'antan, tandis que les catholiques d'Angleterre et du continent pensaient surtout à des conversations immédiates. La plupart des journalistes catholiques s'inspirent, dans leurs articles, de cette idée, qu'il n'y a, pour Malines, qu'un succès possible, la réunion immédiate des Eglises. M. Portal, au contraire, se contente d'un énoncé des différentes opinions théologiques, laissant à l'avenir le soin de concilier les antinomies et d'opérer la réunion des Eglises.

Quand nous voyons, à l'appel du Souverain Pontife et à l'approche du Concile Œcuménique, le monde entier, catholiques et dissidents, prier et espérer, dans la perspective de « l'unique troupeau et de l'unique pasteur » voulu par le Christ, notre pensée reconnaissante doit aller aux pionniers de la première heure, à notre compatriote, M. Portal, qui ont consacré leur vie à ouvrir la route à cette grande œuvre et travaillé sans relâche à supprimer les obstacles séculaires qui l'encombraient.

G. CAZET, Prêtre de la Mission.

---

---

## Dans la grande famille

---

---

### DE NOTRE-DAME

#### Nos défunts

*Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et des pèlerins de Notre-Dame du Suc :*

- Monsieur Abel LAQUERBE, décédé au Causse-de-la-Selle.
- Monsieur Eugène BRAS, décédé à Montpellier.
- Monsieur Jean VILLA, décédé à Aniane.
- Madame Isabelle PÉRÈS, décédée à Aniane.
- Monsieur Sylvain ALLARY, décédé à Aniane.
- Monsieur Jean DUMAS, décédé accidentellement à Aniane.
- Madame Vve Julie THÉRON, décédée à St-Martin-de-Londres.

Mademoiselle Lucie PINCHARD, zélatrice de N.-D. du Suc pendant plus de 50 ans, décédée à Montagnac.  
Madame Jean DURAND, décédée à Guzargues.  
Monsieur Léon JOURDAN, décédé à Digne (B.-A.).  
Madame Noélie BRESSON, décédée à Cazilhac.  
Monsieur Auguste TROUILLET, décédé à Cazilhac.  
Madame Marguerite BOREL, décédée à Aniane.  
Monsieur Pierre AZEMA, décédé à Aniane.  
Madame Thérèse VERGNES, décédée à Aniane.  
Monsieur Laurent OULLIÉ, décédé à Aniane.  
Monsieur Raymond SAGNE, décédé à Gignac.  
Monsieur Jean DUVIOLS, décédé à Gignac.  
Madame Denise HUBAC, décédée à Paris.  
Madame Marie DURAND, décédée à Ganges.  
Madame Rosine CAYREL, décédée à Ganges.

*Que Notre-Dame du Suc leur obtienne de Dieu le repos éternel et console les familles en deuil !*

## **Offrandes, Dons et Recommandations**

---

*Nous avons reçu du 1<sup>er</sup> octobre 1959 au 15 février 1960 :*

*Aniane* : Intention Fernande Pouveyrac : 200 ; Intention fils Vérhunes : 200 ; Reconnaissance, anonyme : 500 ; Protection de Yvan Brunel, soldat au Maroc : 500 ; M.-L. Jouillé : 150 ; Protection de M. B. pour opération : 300 ; Recommandation défunts Claparède-Plouhinec : 200 ; Etrennes diverses par Madame Claparède : 1.690 et 1.350 ; *Argeliers* : Offrande, anonyme : 200 ; *Beaucaire* : Offrande, Vve Collière : 2.000 ; *Babeau* : Chanoine L. Vidal : 1.000 ; *Brissac* : Pour l'aménagement de la grotte, anonyme : 1.000 ; Recommandation de défunts : 500 ; Recommandation familles Metge-Héran : 500 ; En reconnaissance, anonyme : 1.500 ; *Canet* : En remerciements pour grâces obtenues, Mlle Panza : 500 ; Pour que N.-D. du Suc me donne la santé, Bousquel : 500 ; *Corcomme* : M. le Curé : 500 ; *Constantine* : Pour l'aménagement de la basilique, P. Issert : 1.000 ; *Cazilhac* : En reconnaissance, anonyme : 1.000 ; Recommandation de défunts, Mathilde Cluchier : 500 ; Recommandation de défunts : 1.000 ; Aide et protection de N.-D. du Suc, anonyme : 1.000 ; Pour la protection de J.-Louis Théron, futur soldat : 300 ; Recommandation de défunts de la famille Taillefer : 200 ; la Sainte Vierge sait pourquoi : 500 ; *Le Causse* : Recommandation de Louis Arbieu, soldat en Algérie : 300 ; Anonyme pour la basilique : 1.000 ; En l'honneur du Curé d'Ars : 1.000 ; Offrande anonyme : 1.000 ; Recommandation Abel Laquerbe : 500 ; Recommandation de défunts : 200 ; Idem : 200 ; Pour une défunte : 200 ; Reconnaissance à N.-D. du Suc, Anonyme : 1.000 ; Recommandation de défunts : 1.000 ; *Coupiac* : Mon fils, soldat en Algérie, se recommande à N.-D. du Suc : 500 ; *Ganges* : Pour mon petit-fils : 400 ; Recommandation famille Monteil Gabriel : 500 ; *Montpellier* : M. Grasset : 1.000 ; Chanoine Arribat : 500 ; *Argeliers* : offrande 1.000 ; Reconnaissance, anonyme : 1.000 ; Une lampe, anonyme : 2.000 ; *Murles* : Recommandation de défunts : 700 ; Recommandation de défunts : 500 ; Remerciements pour grâces obtenues, Jean Bessède : 1.000 ; Offrande pour la basilique, Mme Teillard : 2.000 ; *Le Grau du Roi* : Mme Deleuze : 500 ; *Mas-de-Londres* : Pour la Confrérie : 1.500 ; *Sumène* : Marguerite-Marie Vidal, future religieuse se recommande aux prières de N.-D. du Suc : 1.000 ; Je vous recommande mes enfants et

en particulier Jacques : 300 ; Guy Portalès et sa famille se mettent sous la protection de N.-D. du Suc : 300 ; *St-André de Buèges* : Recommandation du défunt Dieudonné Puech : 400 ; *St-Jean de Buèges* : Remerciements pour grâce obtenue : anonyme : 500 ; Recommandation de défunts : 200 ; Recommandation de défunts : 300 ; Recommandation de défunts : 1.500 ; *St-Gély-du-Fesc* : Mme Rouger : 1.000 ; *St-Martin de Londres* : Confiance toujours en N.-D. du Suc, M.T.N. : 1.500 ; Recommandation des défunts Vidal : 500 ; En souvenir de Joséphine Gelly : 1.000 ; Confrérie de N.-D. du Suc : 10.000 ; *St-Bauzille de Putois* : Merci à N.-D. du Suc, J. M. C. : 350 ; Offrande, anonyme : 350 ; Recommandation de défunts : 400 ; Pour la santé de maman et l'âme de papa décédé : 400 ; *St-Jean de Cuculle* : Offrande, Estève : 1.000 ; *Valflaunès* : Confiance en N.-D. du Suc : qu'elle veille sur nos petites enfants, A. Nourrit : 500 ; *Villefort* : Protection de Riou, soldat en Algérie : 200 ; *Viols-le-Fort* : Recommandation de défunts : 400 ; Recommandation du soldat Aimé Rambier : 500 ; Recommandation des défuntes Reine et Marie Lauraire : 100 ; *Divers anonymes* : offrande anonyme : 50.000 ; *Bédarieux* : Intention personnelle confiée à N.-D. du Suc, Gay ; *Béziers* : recommandation des familles Roudier-Denat : 1.000 ; *Carnas* : Offrande, Maurel : 500 ; *Gignac* : Protection de Marcel Jouillié, soldat en Algérie : 200 ; *Montagnac* : En reconnaissance pour la protection obtenue en 1959 et demande de protection maternelle pour 1960, anonyme : 2.000 ; *Pompignan* : Offrande pour le sanctuaire, Vve Lombard : 1.500 ; *Spitavy (Hte-Loire)* : Protection de Julien Fromage, soldat en Algérie : 500 ; *Rogues* : Pour le sanctuaire, A. Revel : 500 ; *St-Privat* : Que N.-D. du Suc protège notre famille, Bernard et Pierre : 800 ; *Le Vigan* : Offrande, H. Huc : 300.

## Enfants voués

*Ont été voués à Notre-Dame du Suc et font partie, à perpétuité, de la Confrérie du Cœur Immaculé de Marie, érigée en la Basilique du Suc (du 1<sup>er</sup> octobre 1959 au 15 février 1960) :*

*Aniane* : Michel Andrès : 100 ; Jean Farussenq : 500 ; Roger Barbesier : 400. Marc, Olivier Brunel : 400 ; Brigitte Brunel : 100. — *Le Causse* : Didier et Marie-Danièle Arbieu : 200. — *Ganges* : Nicole Bonnal : 500. — *St-Bauzille de Putois* : Erick Valat : 250. Bernard Barral : 1.000. — *St-Martin-de-Londres* : Philippe et Christian Clavel. — *Viols-le-Fort* : Pascal et Didier Olivier : 200 ; Pierre Milési : 100. — *Montpeyroux* : Jean-Louis Duffour : 300. — *Montpellier* : Guilhem Roussel : 300. — *Trèves (Gard)* : Joël Calazel : 300.

*Que Notre-Dame du Suc protège ces enfants qui lui sont soncacrés et les fasse grandir en santé, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes !*

4° Indulgence de la Portioncule qui peut être gagnée *toties quoties* à chaque visite faite à la Basilique N.-D. du Suc, le 2 août ou le dimanche suivant, à condition de réciter à chaque visite six *Pater, Ave* et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife. (Indulgence accordée pour sept ans par la Sacrée Pénitencerie Apostolique, le 17 décembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascou.)

#### b) INDULGENCES PARTIELLES :

Une indulgence de 100 jours est accordée *toties quoties* à tout fidèle qui récitera, devant la Vierge Couronnée N.-D. du Suc : 3 *Ave* et 3 fois l'invocation « Notre-Dame du Suc, priez pour nous » aux intentions du Souverain Pontife et pour la liberté de l'Eglise (Mgr Jean Duperray, évêque de Montpellier, 14 novembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascou).

### PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX PRÊTRES PÈLERINS

#### I. — MESSE VOTIVE DE LA T.-S. VIERGE :

En vertu d'un Indult de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 11 décembre 1953, et sur la demande de M. le chanoine Bascou, tout prêtre, en pèlerinage à N.-D. du Suc peut célébrer dans la Basilique, la messe votive de la T.-S. Vierge, conforme au temps liturgique et en se référant aux rubriques générales. Sont exceptés : les jours de fêtes de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> classe, les dimanches, les fêtes, octaves ou vigiles privilégiées, les vigiles, fêtes ou octaves d'une fête particulière de la Sainte Vierge et tous les jours de Carême (Indult n° 92-953, valable pour cinq ans).

#### II. — POUVOIR D'ENTENDRE LES CONFESSIONS :

Par ordonnance de Monseigneur Jean Duperray, évêque de Montpellier et sur la demande de M. le chanoine Bascou, Monseigneur l'Evêque accorde aux prêtres pèlerins les pouvoirs d'entendre les confessions de tous les pèlerins sur le territoire de N.-D. du Suc avec les mêmes facultés dont ils jouissent dans leur diocèse. Tout prêtre qui désirera user de ce pouvoir devra en avvertir M. le Chapelain et inscrire son nom et son adresse sur le registre qui lui sera présenté à cet effet.

Par ailleurs, M. le Chapelain pourra demander aux prêtres présents la contribution de leur ministère, soit pour les cérémonies, soit pour la distribution de la Sainte Communion, soit pour l'administration du sacrement de Pénitence les jours de grande affluente et suivant les besoins du pèlerinage. (Ordonnance de Mgr Jean Duperray, év. de Montpellier, 8 décembre 1953.)

### QUELQUES AVIS CONCERNANT LA BASILIQUE ET LE PÈLERINAGE

I. — La Confrérie N.-D. du Suc, affiliée à l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, érigée en la Basilique N.-D. des Victoires à Paris, sous le n° 5.753 en date du 19 janvier 1846, jouit de tous les privilèges et indulgences attachés à cette Archiconfrérie. On peut se faire inscrire par correspondance. Droit d'inscription et de bulletin d'affiliation 0, NF. 25

Les enfants voués font partie de l'Archiconfrérie.

II. — La Basilique possède une chapelle de N.-D. du Suffrage où sont recommandés les défunts. Un pèlerinage spécial, fixé au 3<sup>e</sup> samedi d'octobre, est réservé à la prière pour les Morts.

III. — L'Écho de N.-D. du Suc, bulletin trimestriel, est le trait d'union de tous les amis et pèlerins de Notre-Dame du Suc. Il donne des nouvelles du Sanctuaire et du Pèlerinage (abonnement annuel : 2 NF).

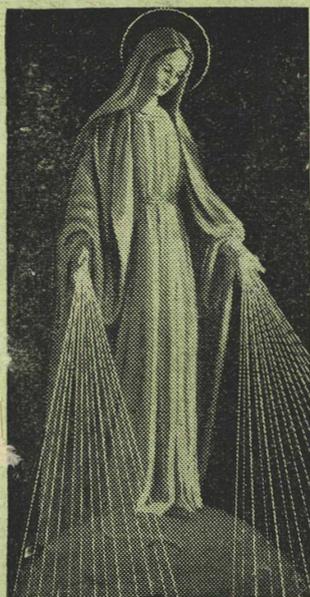
IV. — M. le Chapelain étant chargé d'un double service paroissial, prière de l'avertir, au moins dix jours à l'avance, pour l'organisation de journées ou pèlerinages. Il est toujours prudent de passer au presbytère de Brissac pour demander la clef de la Basilique en dehors des jours de pèlerinage, surtout si quelque prêtre veut y célébrer la sainte Messe.

V. — Les dépenses d'aménagement et d'embellissement étant considérables, prière de réserver vos achats de cierges, objets de piété, souvenirs... pour le Magasin de la Basilique qui est le seul à vendre au profit du pèlerinage... Merci !

VI. — Adressez toute correspondance concernant le pèlerinage à M. le chanoine Noël Bascou, à Brissac (Hérault). — Pour les envois de fonds, utilisez de préférence le C.C.P. Noël Bascou à Brissac, N° 191-14 Montpellier, en indiquant sur le talon l'affectation désirée (Messe, offrande, Confrérie, Echo, etc...).

*Imprimatur* : Montepessulano, die 26 Februarii 1960.

François Poursines, v. g.



*Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse*

---

IMPRIMERIE DE LA CHARITÉ - MONTPELLIER

Le Gérant : E. Eschbach — Dépôt légal 1960, 1<sup>er</sup> trimestre, N° 432